Afficher dans le navigateur

CGF News

13 novembre 2026

À LA UNE !



Salon des maires 2026 : la CGF portera 15 propositions pour renforcer l'attractivité des territoires

Du 24 au 26 novembre, la CGF sera présente au Salon des maires et des collectivités locales avec un espace dédié sur le stand des Entrepreneurs, dont elle est adhérente.

Un rendez-vous privilégié pour mieux faire connaître aux élus et décideurs publics le rôle du commerce de gros, acteur de proximité au service de l'économie locale et de l'attractivité des territoires.

Pendant trois jours, la CGF ira à la rencontre des élus pour porter les préoccupations et les propositions de la profession sur plusieurs enjeux directement liés à l'action des collectivités : logistique urbaine, fiscalité locale, emploi, foncier logistique, marchés publics ou encore conditions d'approvisionnement des territoires.

Le jeudi 26 novembre à 11h, Stéphane ANTIGLIO, Président de la CGF, remettra officiellement les 15 propositions du commerce de gros à l'occasion d'un événement dédié réunissant acteurs institutionnels, professionnels du secteur et fédérations adhérentes. (Inscriptions obligatoires)

Pavillon 7, Paris Expo Porte de Versailles, Stand N53

Inscriptions Jeudi 26/11 à 11h

Badges Accès - Salon des maires

LES TEMPS FORTS

Baromètre du commerce de gros : l'activité poursuit sa progression au 3ème trimestre mais les perspectives se dégradent

La CGF a publié le 04 novembre les résultats de son Baromètre d'activité pour le 3e trimestre 2026, piloté par Xerfi. Le chiffre d'affaires progresse de 3 % par rapport au 3e trimestre 2025, tandis que la



croissance atteint 2,1 % en glissement annuel.
La situation reste toutefois contrastée selon les secteurs : +5,8 % pour les produits agricoles et alimentaires, +6,5 % pour la santé, +1 % pour le bâtiment, contre -0,9 % pour les pièces détachées automobile et -2,5 % pour les produits manufacturés.

Plusieurs points de vigilance demeurent : 36 % des professionnels constatent une hausse des défauts de paiement de leur clientèle et 74 % une augmentation de leurs coûts logistiques. Les perspectives se dégradent également avec 46 % des entreprises anticipant une baisse d'activité dans les prochains mois.

Les intentions d'embauche progressent néanmoins à 27 %, malgré des difficultés de recrutement toujours fortes. Par ailleurs, 73 % des professionnels anticipent une hausse des tarifs fournisseurs.

Baromètre CGF/Xerfi T3 2026

CP CGF

Article Journal du poids lourd

Fermeture de l'A13 : la CGF se mobilise aux côtés du GATMARIF

À compter du 16 novembre 2026, l'autoroute A13 sera fermée dans le sens Paris-Province entre le boulevard périphérique et l'échangeur de Vaucresson dans le cadre des travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud. Cette fermeture, qui doit se prolonger jusqu'à la fin du mois d'août 2027, constitue l'un des plus importants chantiers routiers engagés ces dernières années en Île-de-France.

Pour les entreprises du commerce de gros, fortement dépendantes de la fluidité des flux logistiques, cette situation constitue un enjeu majeur. La fermeture de l'un des principaux axes reliant l'Île-de-France à la Normandie entraînera inévitablement des reports de circulation, des allongements de parcours et des coûts supplémentaires pour de nombreux acteurs économiques.

Afin d'accompagner cette fermeture, le Gouvernement a annoncé la gratuité temporaire de l'autoroute A14 pour les véhicules légers, les deux-roues motorisés et les véhicules utilitaires légers de moins de 3,5 tonnes.

Cette mesure, si elle constitue une première réponse aux difficultés de circulation attendues, ne concerne toutefois pas les poids lourds qui continueront donc à supporter les péages de

l'A14 alors même qu'ils assurent l'essentiel de l'approvisionnement des commerces, des entreprises, des établissements de santé et des chantiers franciliens pendant toute la durée des travaux.

Cette exclusion suscite une forte préoccupation parmi les acteurs du transport et de la logistique réunis au sein du GATMARIF, dont la CGF. Un courrier va notamment être adressé au ministre des Transports pour demander la gratuité de l'A14 pour les Poids lourds durant les travaux de l'A13.

Dossier de presse du Gouvernement

Budget 2027 : la CGF toujours mobilisée





L'examen des textes budgétaires pour 2027 se poursuit au Parlement. Les sénateurs entameront l'examen du PLF en séance publique à partir du 20 novembre. Après avoir porté plusieurs amendements relayés par des députés et alerté sur certaines dispositions fiscales, la CGF continue son travail de sensibilisation auprès des sénateurs.

Deux rendez-vous importants sont notamment prévus le 18 novembre : un petit-déjeuner parlementaire dédié au PLF puis un déjeuner réunissant les membres du Bureau exécutif de la CGF et Olivier RIETMANN, président de la délégation sénatoriale aux entreprises.

Côté PLFSS, après son examen en commission, le Sénat est actuellement en train d'examiner le texte en séance publique. La CGF est particulièrement mobilisée sur les articles induisant une hausse du coût du travail. A ce stade, les sénateurs ont notamment modifié les modalités de calcul des allégements généraux de cotisations (prise en compte du Smic au 1er janvier de l'année précédente et report au 1er avril 2027 de l'élargissement des rémunérations prises en compte) ainsi que les conditions de prorogation de l'exonération de CSG et de CRDS applicable à la prime de partage de la valeur.

La CGF poursuit sa mobilisation tout au long des débats budgétaires afin de défendre la compétitivité des entreprises du commerce de gros et de faire entendre les propositions de la profession auprès des pouvoirs publics.

Elle a d'ailleurs co-signé une Tribune avec le MEDEF et 70 organisations professionnelles dans les Échos le 5 novembre dernier pour alerter sur les conséquences d'une augmentation du coût du travail pour les entreprises et leurs salariés : *Augmenter les charges ou augmenter les salaires, il faut choisir !*

Tribune MEDEF - Les Echos

Fiscalité des OPCO : la CGF alerte le Gouvernement sur les conséquences pour les entreprises

La CGF s'est associée à 11 autres organisations professionnelles pour alerter le ministre de l'Économie sur les conséquences du nouveau régime fiscal applicable aux OPCO depuis le 1er octobre 2026.

Cette évolution remet notamment en cause les modalités de subrogation jusqu'alors appliquées pour le financement des contrats de professionnalisation, des périodes de reconversion et des actions de formation financées par les contributions conventionnelles de branche.

Pour les entreprises, ces nouvelles modalités pourraient entraîner une complexité administrative accrue et des avances de trésorerie, avec le risque de freiner le recours à ces dispositifs de formation et de recrutement.

Dans le commerce de gros, le contrat de professionnalisation constitue pourtant un levier important d'insertion et de qualification : en 2025, 68 % des bénéficiaires avaient 26 ans et plus et 72 % des contrats étaient conclus en CDI.

Les organisations signataires, dont la CGF, demandent donc au Gouvernement de revoir cette doctrine fiscale afin de préserver l'accès des entreprises et des salariés à ces dispositifs essentiels pour l'emploi et le développement des compétences.

Eco-organismes et éco-contributions : l'Assemblée Nationale a publié son rapport

La mission d'information de l'Assemblée nationale, présidée par Véronique Riotton et rapportée par Stéphane Delautrette et Anne-Cécile Violland, pour laquelle la CGF avait été auditionnée en juin dernier, a publié son rapport.

Les 57 propositions formulées viseraient à passer d'une culture de moyens à une culture du résultat, notamment en tendant vers un éco-organisme unique par filière et en durcissant les sanctions (enveloppes à la performance, plafonnement des provisions, service de contrôle dédié) et en obligeant à investir en cas d'objectifs manqués.

Les députés proposent de rembourser intégralement les collectivités (100 % du coût net, contre une couverture réelle inférieure à 60 % aujourd'hui) et de leur donner davantage de poids dans la gouvernance des filières.

Enfin, ils souhaitent répercuter progressivement la « taxe plastique » européenne sur les éco-organismes et rendre les éco-modulations plus dissuasives.

Lien vers le rapport

LA CGF ET SES PARTENAIRES



Retour sur la Convention annuelle des Entrepreneurs

Au nom de l'ensemble de ses fédérations adhérentes représentant les entreprises du commerce de gros et de la distribution professionnelle, la CGF participait les 9 et 10 novembre derniers à la Convention annuelle des Entrepreneurs.

Avec au programme de ces deux journées d'échange : la résilience économique des entreprises, leur capacité à produire et investir sereinement en France et les échéances électorales à venir. Et une conviction pour le président des Entrepreneurs Amir Reza-Tofighi : « Les solutions aux défis économiques du pays viennent de celles et ceux qui entreprennent au quotidien».



IA : comment optimiser les flux et développer une logistique plus durable ?

La CGF est intervenue le 13 novembre lors de l'évènement annuel de la Fondation AI Cargo parrainé par le sénateur Franck Dhersin. L'occasion pour la CGF d'illustrer les applications concrètes de l'IA dans le commerce de gros pour optimiser les flux et développer une logistique plus durable.

D'après les travaux menés par la CGF avec AI Cargo Foundation, les cas d'usage les plus avancés concernent notamment la prévision de la demande et l'optimisation dynamique des niveaux de stocks, afin de réduire simultanément les ruptures et les surstocks.

L'IA est également mobilisée pour automatiser la préparation des commandes, fiabiliser les processus administratifs grâce à la détection d'anomalies, ou encore optimiser en temps réel

les tournées de livraison en intégrant de multiples contraintes, comme les conditions de circulation, les créneaux horaires ou les capacités des véhicules.

Dans le cadre de ces travaux communs, la CGF a élaboré avec le concours d'AI Cargo Foundation un guide pratique qui identifie les principaux cas d'usage de l'IA pour accélérer les traitements, optimiser les ressources, accompagner la transformation logistique des entreprises. Il présente pour chaque cas d'usage les avantages, les limites et les questions clés à se poser avant toute implémentation.

Lien vers le guide IA

VIE DE LA CGF



PLF 2027 : la CGF à la rencontre des parlementaires le 18 novembre

Le 18 novembre, la CGF ira à la rencontre des sénateurs dans le cadre de sa mobilisation autour du projet de loi de finances pour 2027.

La matinée débutera par un petit-déjeuner parlementaire réunissant plusieurs sénateurs pour échanger sur la réalité économique et opérationnelle des entreprises du commerce de gros et porter les propositions de la profession en faveur de la compétitivité, de l'investissement et de la stabilité fiscale.

Les échanges se poursuivront à l'occasion d'un déjeuner avec Olivier RIETMANN, sénateur de la Haute-Saône, afin d'approfondir les enjeux défendus par la CGF dans le cadre des débats sur les délais de paiement dans la commande publique.

Cette matinée constituera un nouveau temps fort du travail de conviction mené par la CGF auprès des parlementaires pour défendre les intérêts des entreprises du commerce de gros.



Webinaire CGF/OCIRP le 18 novembre sur la gestion du deuil en entreprise

Qu'il s'agisse du décès d'un proche d'un salarié ou de celui d'un collaborateur, ces situations interrogent les entreprises ainsi que les collaborateurs. Afin de donner des repères concrets sur ce sujet, la CGF organise en partenariat avec l'OCIRP et l'association Dialogue & Solidarité, un webinaire dédié pour répondre aux questions suivantes : Comment accompagner les équipes face au décès d'un collaborateur ? Comment accompagner un collaborateur endeuillé dans son retour au travail ? Vers qui orienter la personne concernée ? Quelles ressources disponibles pour faire face à cette situation ? Quelles sont les démarches administratives à accomplir ?

Inscriptions
(Réservées aux adhérents)



Webinaire CGF le 19 novembre : rupture de la relation commerciale établie

Le jeudi 19 novembre, de 9h à 10h, la CGF organise un webinaire consacré à la rupture de la relation commerciale établie.

Cette session permettra de revenir sur les principaux points de vigilance à connaître afin de sécuriser la rupture d'une relation commerciale : écueils à éviter, paiement d'indemnités compensatrices de préavis, difficultés procédurales ou encore sanctions encourues.

Le webinaire sera animé par Maître Fernanda DE ABREU et Maître Marion FEGEL, du cabinet Vogel & Vogel, qui apporteront leur éclairage juridique et pratique sur ces différentes problématiques.

Inscriptions
(réservées aux adhérents)



La CGF poursuit sa série sur les métiers du commerce de gros

La CGF poursuit sa série de publications pour faire découvrir en vidéo les métiers du commerce de gros et celles et ceux qui les exercent au quotidien. L'enjeu ? Mieux faire connaître la diversité des métiers du secteur, renforcer leur attractivité et valoriser les nombreuses opportunités d'emploi proposées par les entreprises du commerce de gros.

À l'honneur cette semaine : l'attaché (e) technico-commercial(e).

Lien vers la vidéo



20 janvier 2027 : cérémonie des vœux de la CGF

La CGF vous donne rendez-vous le mercredi 20 janvier 2027 pour sa traditionnelle cérémonie des vœux, organisée à l'Hôtel des Arts et Métiers à Paris.

Ce rendez-vous de début d'année sera l'occasion de réunir les fédérations adhérentes, les partenaires, l'écosystème et les acteurs du commerce de gros autour des priorités de la CGF pour 2027, dans un moment d'échange et de convivialité.

Inscriptions

L'ACTU DES COMMISSIONS

ENVIRONNEMENT

Règlement de lutte contre la déforestation : mise à jour de la note adhérents

A quelques semaines de l'application du règlement de lutte contre la déforestation (RDUE) pour les premières entreprises - 30 décembre 2026 - la CGF a effectué la mise à jour de sa note adhérents intitulée « Point sur » pour passer en revue :

- Les principes généraux du règlement et le calendrier
- Les produits concernés
- Les entreprises concernées
- Les obligations des entreprises
- Les contrôles et sanctions

La seconde vague aura lieu en juin 2027 pour les micro et petites entreprises.

Pour rappel, la Commission européenne a modifié le périmètre d'application du texte, en excluant le cuir, les pneus rechapés, les graines de soja et certaines pièces automobiles et en ajoutant le café soluble et certains produits chimiques dérivés de l'huile de palme.

Point sur...
(Réservé aux adhérents)

LES PUBLICATIONS DE LA CGF

Guide CGF sur la facturation électronique

La CGF a élaboré en avril dernier et en collaboration avec le ministère de l'Économie et des Finances, un guide pratique pour accompagner les grossistes et leurs clients dans la mise en place de cette réforme.



Guide Facturation électronique



IA & supply chain : le guide pratique de la CGF

Élaboré par la CGF avec le concours d'AI Cargo Foundation, ce document identifie les principaux cas d'usage de l'IA pour accélérer les traitements, optimiser les ressources, accompagner la transformation logistique des entreprises.

Guide IA

Plan de décarbonation : les 10 propositions du secteur à horizon 2030

Mobilisés pour réduire l'empreinte carbone de leur logistique et de leur mobilité, les grossistes ont conçu un plan bâti autour de 10 propositions structurantes pour accélérer la transition écologique de leurs activités, sans compromettre la pérennité du secteur.

Plan de décarbonation





Onboarding et fidélisation des talents : le Guide pratique CGF

Pour accompagner les entreprises du commerce de gros dans ce processus, la CGF publie un Guide des bonnes pratiques à adopter pour l'onboarding des nouveaux collaborateurs.

Téléchargez le Guide

Recrutement : la chek-list

La Commission Emploi & Formation de la CGF publie une checklist conçue pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement.

Téléchargez la check-list



SAVE THE DATE



Logistique urbaine plus durable : rendez-vous le 3 décembre pour les Rencontres INTerLUD

Le 3 décembre 2026, le Forum des Images à Paris accueillera la 6e Rencontre nationale du programme InTerLUD+, rendez-

vous incontournable des acteurs engagés en faveur d'une logistique urbaine plus durable.

Programme & Inscriptions

Rendez-vous le 9 décembre pour la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises

France Logistique, dont la CGF est membre fondateur, organisera le 9 décembre prochain la 5ème journée de la filière logistique et transport de marchandises.

Programme

Le commerce de gros en France

160 000
entreprises
sur l'ensemble du territoire dont 20 000 GE, ETI et PME

1
million
de salariés

1 000
milliards d'€
de chiffre d'affaires par an

1
million de clients professionnels
livrés au quotidien

À propos de la CGF

À travers l'union de 31 fédérations, la CGF (Confédération des Grossistes de France) est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble des activités du commerce de gros : alimentaire et agricole, automobile, bâtiment, santé, presse, fournitures industrielles, électronique, produits manufacturés...

Confédération des Grossistes de France

cgf-grossistes.fr